

Etude inédite Syntec Numérique-SIA Partners :

Transformation numérique du système de santé : la France entre volonté politique manifeste et manque de moyens

Dans le contexte de l'annonce d'une accélération du virage numérique en santé dans le cadre de la stratégie de transformation du système de santé présentée début février, [Syntec Numérique](#) et [SIA Partners](#) présentaient ce jour l'étude « Lois et plans d'action pluriannuels en santé : comparaison internationale et enseignements pour la France ». Portant sur 5 périmètres géographiques, cette étude apporte des conclusions utiles aux réflexions actuellement menées en France. Mise en perspective avec les exemples internationaux, la situation nationale paraît sur la bonne voie, mais si le portage politique fort et la constitution d'une mission e-santé envoient un message positif, la définition d'une trajectoire précise et chiffrée, avec des jalons d'ici 2022, est nécessaire pour concrétiser la transformation numérique du système de santé.

Une étude comparative internationale

L'étude apporte des éléments d'analyse qualitatifs sur les lois et plans d'action en santé mis en place dans 5 périmètres géographiques : pays anglo-saxons, pays scandinaves, autres pays européens, Chine et Union européenne.

Alors que l'organisation et le financement du système de santé diffèrent fortement entre les pays étudiés, les plans et lois étudiés ont en commun :

- un portage politique clair ;
- une inscription dans le temps long ;
- des objectifs précis de déploiement de la e-santé ;
- des financements dédiés ;
- une association des industries de santé à la mise en œuvre du plan.

Parmi les conclusions notables :

> Les programmes étudiés ont une durée moyenne de trois ans, avec un financement moyen de l'ordre de 3 milliards d'euros.

> Les thématiques portées par ces programmes évoluent avec le temps, reflétant l'avancée de la numérisation des systèmes de santé étudiés. Ainsi, si les lois et plans d'action santé les plus anciens sont principalement centrés sur les plateformes et les systèmes d'information, le sujet des données émerge dans les plans les plus récents, autour de deux axes majeurs : l'accès par le citoyen à ses données de santé, et le développement de l'usage des données pour améliorer les traitements.

> Le cas de la Belgique apporte des enseignements en matière de bonnes pratiques : implication et coordination des autorités concernées par le plan, avec un rôle clairement défini pour chacune,

incarnation du plan par une personnalité unique, relais et suivi du plan sur un site internet pédagogique pour informer les citoyens, communication forte autour des avancées du plan d'action.

La France à mi-chemin ?

En France, l'annonce récente par le Premier ministre et la ministre de la Santé d'une stratégie de transformation du système de santé plaçant l'accélération du virage numérique parmi les priorités témoigne d'une prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité d'un portage de ce sujet au plus haut niveau. La constitution d'une mission e-santé placée auprès de la ministre de la Santé devrait quant à elle permettre une plus grande coordination des acteurs concernés par le numérique en santé.

Pour autant, les montants dédiés au numérique en santé dans le Grand Plan d'Investissement français sont comparativement faibles par rapport aux autres pays : 50 millions pour la télémédecine, 100 millions pour l'intelligence artificielle en santé, 420 millions d'euros pour le nouveau plan Hôpital Numérique (Hop'EN). De son côté, la stratégie de transformation du système de santé prévoit un montant dédié de 100 millions d'euros par an.

Ainsi, si la volonté politique d'accélérer le virage numérique en santé est là, les investissements annoncés sont insuffisants au regard des enseignements internationaux.

Cette étude renforce la conviction portée par Syntec Numérique dès la campagne présidentielle de 2017 de la nécessité d'une loi de programmation santé modelée sur les lois de programmation militaire, car une stratégie ambitieuse pluriannuelle, avec des objectifs précis, quantifiables et évalués annuellement, est un prérequis pour réussir la transformation numérique de notre système de santé.

Rapport détaillé de l'étude en pièce jointe

**Pour vous entretenir avec un porte-parole du comité Santé de Syntec Numérique, merci de contacter Camille Ruols – Agence Wellcom :
01 46 34 60 60 – camille.ruols@wellcom.fr**

A propos de Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies. Il regroupe plus de 2 000 entreprises adhérentes qui réalisent 80% du chiffre d'affaires total du secteur (plus de 50Md€ de chiffre d'affaires, 447 000 employés dans le secteur). Il compte 30 grands groupes, 120 ETI, 1 000 PME, 850 startups et TPE ; 11 Délégations régionales (Hauts de France, Grand Est, Auvergne Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre Val de Loire, Normandie) ; 18 membres collectifs (pôles de compétitivité, associations et clusters).

Présidé par Godefroy de Bentzmann depuis juin 2016, Syntec Numérique contribue à la promotion et à la croissance du Numérique à travers le développement de l'économie numérique et de ses usages, l'accompagnement et l'essor de nouveaux marchés, le soutien à l'emploi, la formation, les services aux membres et la défense des intérêts de la profession.

Syntec Numérique fait partie de la Fédération Syntec qui regroupe dans ses syndicats constitutifs plus de 3 000 groupes et sociétés françaises spécialisés dans les domaines de l'Ingénierie, du Numérique, des Etudes et du Conseil, de la Formation Professionnelle, de l'Evénement.

www.syntec-numerique.fr

A propos du Comité Santé

Depuis sa création, en 2007, le Comité Santé de Syntec Numérique examine les enjeux du numérique pour le secteur de la santé. Il a notamment contribué à l'élaboration du Plan stratégique des systèmes d'information de santé (PSSIS) du Ministère.

Il poursuit sa réflexion avec des groupes de travail sur des sujets tels que la télémédecine ; les données de santé et les bases médico-administratives ; la mutualisation et l'externalisation ; la silver économie et les parcours ; les modèles économiques et l'approche value ; l'intelligence artificielle en santé, associant acteurs de l'écosystème et pouvoirs publics.

<https://syntec-numerique.fr/syndicat-professionnel-numerique/comite/e-sante>

Relations presse - Agence Wellcom : Camille Ruols - Elise Plat

Tel : 01 46 34 60 60 camille.ruols@wellcom.fr - elise.plat@wellcom.fr

<http://wellcom.fr/presse/syntec-numerique/>

A propos de SIA Partners

Fondé en 1999, Sia Partners est un cabinet de conseil indépendant en Stratégie Opérationnelle et Management.

Présent dans douze pays, Sia Partners compte plus de 1000 consultants, et enregistre un chiffre d'affaires de 155 millions d'euros annuels.

En France, Sia Partners travaille pour plus de la moitié des entreprises du CAC40 et les grandes entreprises publiques comme privées non cotées de premier plan, mais aussi pour les administrations centrales et déconcentrées, ainsi que pour les opérateurs de l'Etat. Ses missions consistent à accompagner la transformation des structures dans tous ses volets : Stratégie Opérationnelle, Expertise métier, Ressources Humaines, Organisation et Stratégie des Systèmes d'Information.

Pour favoriser l'expertise sectorielle, les consultants de Sia Partners sont spécialisés par unité de compétences : secteur public, énergie et environnement, transport et logistique, télécom et médias, banque et assurance. En outre, Sia Partners dispose d'unités de compétences fonctionnelles : ressources humaines, achat, finance, stratégie, data science...

<http://sia-partners.com/>